

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL Réunion du 03/06/2025

Date de convocation 27/05/2025

Le trois juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal des Enfants d'IGON, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de SANCHOU Thibault, Maire sortant

Date d'affichage 05 /06/2025

Étaient présents : Thibaut Sanchou, Sacha Coustarot, Maxine Guénaicheau, Yuna Guillerm, Sixtine Montauban, Lilian Dupouy, Naël Viot-Gaudicheau, Elsy Romain, Hugo Cazanave, Simon Berthelot Marc Labat Maire présent

Nombre de conseillers En exercice: 9 Présents: 9

Excusés : néant

Référents présents : Monique COUMET, Fabien MARIET, Marielle Lacoste, Brigitte SYLVAIN

Votants: 9

Avaient donné pouvoir : aucun pouvoir n'a été donné

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Monique Coumet

Ouverture de la séance à 18 heures 00

Secrétaire de séance

L'assemblée étant au complet, il est fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance. Le Conseil désigne à l'unanimité, Monique Coumet secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- . Election du Petit Maire
- . Election des 2 adjoints
- . Passation de pouvoir entre les deux Maires
- . Photo du nouveau CME

Elections, composition du CME 2025/2027

- Election du Petit Maire:
- Monique demande qui se présente pour être petit Maire du CME 2025/2027 Se présentent :

Sacha 3 voix Elu petit Maire Simon 0 voix Lilian 1 voix Elsv 1 voix Hugo 1 voix Yuna 0 voix 3 bulletins nuls.

- Election des 1 adjoint : Elève école Beau Rameau
- Monique demande qui se présente pour être 1er adjoint du CME 2025/2027 Se présentent :

Sixtine Elue 1ère adjointe 5 voix 3 voix

Hugo Lilian 1 voix - Election des 2nd adjoint : Elève école Arc en Ciel

Monique demande qui se présente pour être 2nd adjoint du CME 2025/2027
Se présentent :

Yuna 3 voix
Elsy 1 voix
Simon 2 voix
Maxine 1 voix
Naël 1 voix

1 bulletin nul.

Passation de pouvoir.

Thibaut SANCHOU, petit Maire sortant du CME 2023/2025 remet l'écharpe à son successeur, Sacha COUSTAROT en présence du Maire Marc LABAT, qui les félicite pour leur engagement, et souhaite un bon mandat à l'ensemble des membres du CME 2025/2027.

Photo du groupe.

Les enfants sont invités à prendre la pose devant la Mairie, afin de prendre une photo qui sera publiée sur le site de la commune, et envoyée à la presse.

- L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A IGON, le 03/06/2025 Thibault SANCHOU, Petit Maire